

mer une recompense pour ceux qui mettront leurs mains sacrilèges sur un Evêque, décoré par le S. Siège du titre de Visiteur; ont ordonné de le saisir par tout & de le faire transporter par des cohortes à Genes; & afin qu'il ne manquât rien à l'insulte, ils ont décrété de rudes peines contre ceux qui obéiront aux Décrets du Visiteur. Nous ne pouvons assez répandre des larmes pour une injure aussi sensible à Dieu, à son Eglise & au Siège Apostolique, & Nous ne voulons rien négliger de ce qui pourra venger son honneur. Aucun travail, aucun peril ne Nous détourneront de la ferme résolution où Nous sommes, de défendre les Droits de l'Eglise & du S. Siège, & Nous rappelant les paroles de l'Apôtre, Nous nous croirons heureux de pouvoir souffrir pour la justice. Comme vous êtes appelés, Vénérables Frères, dans une partie de notre sollicitude & que Nous connoissons votre sagesse, votre probité & votre expérience, Nous vous avons assemblés ici, pour demander votre avis dans une affaire aussi épineuse, & nous l'entendrons volontiers si quelqu'un d'entre vous a déjà quelque chose de préparé là-dessus. Nous voulons aussi, pour que l'on agisse mûrement dans cette affaire, que vous Nous donniez par écrit vos avis & que vous Nous ouvriez sincèrement ce que vous croirez qu'il est de notre honneur que Nous fassions après la publication d'un Edit aussi indigne. Vous Nous enverrez vos suffrages le plutôt que vous pourrez, & en attendant Nous ne cesserons de conjurer le Très-Haut pour que son Esprit de Sagesse, de Conseil & de Force descende sur Vous; qu'il dirige vos pensées, & que vous Nous aidiez à Nous présenter comme un rempart pour la Maison d'Israël.

Si la Cour de Rome vouloit prendre au sérieux le Placard de la République de Genes, ne seroit-il pas à craindre pour elle, que faisant revivre sur la Corse des droits aussi réels & peut-être meilleurs que celui des Genoïs, elle ne disposât de cette Isle d'une manière assez convenable aux intérêts de l'Europ. Catholique: & au bien des Insulaires?